

Dix pistes pour sortir du cléricalisme

Dossier réalisé par Claire Lesegretain, Malo Tresca, Gauthier Vaillant, Julien Tranié, Nicolas Senèze, Bruno Bouvet , le 29/08/2018 à 17h58

Mis à jour le 30/08/2018 à 11h55

Dans la Lettre au peuple de Dieu, le pape François définit le cléricalisme comme le mal principal qui affecte le fonctionnement de l'Église.

Alors qu'un long chantier s'ouvre pour l'ensemble des baptisés, *La Croix* propose dix pistes de réflexion : de la place des prêtres au gouvernement de l'Église, en passant par la théologie du baptême.

La révélation de terribles abus sexuels dans l'Église américaine, jusqu'à la mise en cause du cardinal Theodore McCarrick, venant après tant de scandales (Chili, Australie...) a conduit, le 20 août le pape François à poser un geste d'une portée symbolique inouïe : adresser une lettre à l'ensemble des catholiques du monde entier, 1,3 milliard de personnes. Dès les premières lignes, il écrit : « *Considérant l'avenir, rien ne doit être négligé pour promouvoir une culture capable non seulement de faire en sorte que de telles situations ne se reproduisent pas, mais encore que celles-ci ne puissent trouver de terrains propices pour être dissimulées et perpétuées.* »

François l'a compris : comme ne cessent de le rappeler les victimes ces derniers jours, le pardon ne suffit pas. C'est à un changement de culture qu'il faut désormais s'attaquer. La tâche, immense, peut paraître bien vague et risquer de se dérober sous le poids d'un système décourageant les réformes.

Des attitudes parfois si ancrées qu'elles en semblent innées

Les mois prochains montreront comment les baptisés répondent concrètement à la lettre du pape. D'ores et déjà, *La Croix* esquisse dix pistes pour porter remède au mal que le pape a identifié comme le terreau des abus de toute sorte dans l'Église : le cléricalisme.

Derrière ce mot se cachent nombre d'attitudes, parfois si ancrées qu'elles en semblent innées, qui entretiennent une manière figée de concevoir la vie dans l'Église et particulièrement sa gouvernance. Le pape invite chaque catholique à interroger ses pratiques, sans préjuger des conclusions de cet examen de conscience. C'est dans cet esprit que *La Croix* a conçu ce dossier.

À lire aussi

1/Mettre les prêtres à leur juste place

En premier lieu, étymologiquement, le cléricalisme semble viser les prêtres. Le pape le définit comme une « *manière déviante de concevoir l'autorité dans l'Église* ». Elle concerne aussi bien le prêtre, dans la manière dont il se perçoit, que les laïcs, dans leur manière de se comporter avec lui... Lire l'article ici

2/ Mettre les laïcs à leur juste place

Des paroissiens présents depuis vingt ans dans les équipes d'animation pastorale dont ils empêchent le renouvellement, d'autres qui se posent en défenseurs d'un ordre établi sous prétexte qu'ils se sont vu confier une mission par le curé... Les exemples de cléricalisme laïc ne manquent pas... Lire l'article ici

3/ Rappeler l'égalité de tous devant le baptême

« *L'appel à la plénitude de la vie chrétienne (...) s'adresse à tous ceux qui croient au Christ, quel que soit leur état ou leur rang* », a affirmé le concile Vatican II (*Lumen gentium* V, 40). En ce sens, rappelle le théologien jésuite Christoph Theobald, enseignant au Centre Sèvres,

« le baptême instaure un principe fondamental d'égalité entre tous les baptisés, et cela l'emporte sur tout le reste »... Lire l'article ici

4/ Assumer publiquement les fautes de l'Église

Tout catholique qui évoque publiquement les fautes de l'Église s'expose à deux types de réactions. Soit il se verra féliciter pour son courage et son souci de transparence, soit il se fera blâmer d'avoir « blessé » l'Église et alimenté les arguments de ses détracteurs. Y compris lorsqu'il s'agit de crimes.

Dans l'avion qui le ramenait d'Irlande, le pape n'a pas hésité à rappeler que le silence s'installait d'abord dans les familles concernées par les abus sexuels commis par des membres du clergé... Lire l'article ici

5/ Utiliser sa liberté de parole

« C'est une réalité encore terriblement ancrée : les laïcs s'écrasent devant leurs curés, n'osent pas leur faire part frontalement d'éventuels désaccords », regrette Monique Hébrard, journaliste et auteur de l'ouvrage *Prêtres, enquête sur le clergé d'aujourd'hui* (1). Comment expliquer que nombre de fidèles demeurent réfractaires à exercer cette liberté, pourtant inscrite dans le code du droit canonique, de pouvoir exprimer leur opinion au sein de l'Église ? Peur d'entrer en conflit, sentiment de ne pas faire intellectuellement le poids... Lutte contre le cléricalisme : « Notre tête, c'est le Christ, pas un prêtre »

6/ Organiser des lieux de débat dans l'Église

Entre laïcs ou avec un prêtre, qui dit liberté de parole dit liberté d'exprimer des désaccords. Une liberté qui est même explicitée dans le code de droit canonique. Il y a quelques mois, *La Croix* s'était interrogée sur la possibilité de débattre dans l'Église (*La Croix du 31 janvier*). Et avait constaté l'absence d'une culture de débat entre catholiques, et l'inexistence de lieux dédiés à cet exercice... Lire l'article ici

7/ Gouverner les diocèses de manière plus collégiale

Le 17 octobre 2015, dans son discours au Synode des évêques, dans lequel il rappelait que la synodalité est une « dimension constitutive de l'Église », le pape François soulignait que son « premier niveau d'exercice (...) se réalise dans les Églises particulières », c'est-à-dire les diocèses où, justement, le gouvernement des évêques apparaît souvent très personnel... Lire l'article ici

8/ Donner des responsabilités aux laïcs

Dans cette lutte contre le cléricalisme, les laïcs ont une place à prendre : aussi bien symboliquement, qu'en accédant à de hautes responsabilités. Mgr Jérôme Beau, évêque nommé de Bourges et président de la Commission épiscopale pour les ministres ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale (Cemoleme) confirme qu'il va falloir rapidement se poser la question de « ce qui constitue la vocation du laïc »... Lire l'article ici

9/ Associer plus de femmes à la formation des prêtres

« La familiarisation avec la réalité féminine, si présente dans les paroisses et dans d'autres milieux ecclésiaux, s'avère essentielle pour la formation humaine et spirituelle des séminaristes et devra toujours être considérée positivement », peut-on lire dans la nouvelle *Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis* (2016) de la Congrégation pour le clergé.

Ces propos font suite aux recommandations du rapport final (2015) du Synode sur la famille, qui invitaient à « valoriser davantage » la participation féminine à la formation des futurs prêtres. C'est pourtant loin d'être le cas... Lire l'article ici

10/ Placer des femmes à des fonctions d'autorité

« Les femmes dans l'Église doivent être estimées à leur valeur et pas cléricalisées », affirmait le pape François dès décembre 2013, rejetant l'idée de cardinales. D'une certaine manière, cléricaliser les femmes reviendrait en effet à perpétuer le modèle clérical.

« Leur place dans l'Église, les femmes doivent l'avoir en tant que femmes », insiste l'historienne féministe Lucetta Scaraffia, responsable du supplément « Femmes Église Monde » de *L'Osservatore romano* qui dit ne pas croire aux femmes prêtres. Pas plus qu'aux

diaconesses, sujet que le pape François a confié à une commission dont les travaux semblent perdus dans les sables de l'inertie vaticane...

Repères

Clercs et laïcs selon Vatican II

► 18. *Le Christ Seigneur, pour assurer au Peuple de Dieu des pasteurs et les moyens de sa croissance, a institué dans son Église divers ministères qui tendent au bien de tout le corps. (...) Les ministres qui disposent du pouvoir sacré sont au service de leurs frères.*

► 31. *Sous le nom de laïcs, on entend ici tous les fidèles, en dehors des membres de l'ordre sacré et de l'état religieux reconnu dans l'Église qui, étant incorporés au Christ par le baptême, intégrés au Peuple de Dieu, et participants à leur manière de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, exercent pour leur part, dans l'Église et dans le monde, la mission qui est celle de tout le peuple chrétien. Le caractère séculier est le caractère propre et particulier des laïcs.*

(Constitution Lumen gentium)

Dossier réalisé par Claire Lesegetrain, Malo Tresca, Gauthier Vaillant, Julien Tranié, Nicolas Senèze, Bruno Bouvet